



PREFET DE LA MANCHE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE ET NOMINATIONS

données par

M. Jean-Marc SABATHÉ  
Préfet de la Manche  
**Chevalier de la Légion d'honneur**



Arrêtés du 16 et 20 août 2018  
signés par le Préfet de la Manche : M. Jean-Marc SABATHÉ

## NUMÉRO SPÉCIAL N° 38



LE CONTENU INTÉGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXÉS  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :  
<http://www.manche.gouv.fr>  
RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

<b>I – DELEGATIONS DE SIGNATURE</b> .....	<b>3</b>
<i>PRÉFECTURE - SOUS-PRÉFECTURE</i> .....	<b>3</b>
<i>Arrêté n° 18-68 du 20 août 2018 portant désignation des sous-préfets chargés d'assurer la suppléance de la sous-préfète de Cherbourg - M. TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches : du 20 août au 31 août 2018 inclus - M. ROSAY, secrétaire général : et du 3 septembre au 7 septembre 2018 inclus</i> .....	<b>3</b>
<b>II – DIVERS</b> .....	<b>3</b>
<i>AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL</i> .....	<b>3</b>
<i>Arrêté n° 18-65 du 16 août 2018 portant nomination du directeur départemental, par intérim, de la direction départementale de la cohésion sociale de la Manche</i> .....	<b>3</b>

---

**I – DELEGATIONS DE SIGNATURE**


---

**Préfecture – Sous-préfecture**
**Arrêté n° 18-68 du 20 août 2018 portant désignation des sous-préfets chargés d'assurer la suppléance de la sous-préfète de Cherbourg - M. TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches : du 20 août au 31 août 2018 inclus - M. ROSAY, secrétaire général : et du 3 septembre au 7 septembre 2018 inclus**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;  
 VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;  
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;  
 VU le décret du 20 janvier 2017 portant nomination de M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche ;  
 VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;  
 VU le décret du 15 mars 2018 portant nomination de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète hors classe en position de service détaché, en tant que sous-préfète de Cherbourg ;  
 VU le décret du 23 avril 2018 nommant M. Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches ;  
 VU l'arrêté préfectoral n° 18-17 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général ;  
 VU l'arrêté préfectoral n° 18-24 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg ;  
 CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance de la sous-préfète de Cherbourg ;  
 SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,  
 Article 1 : M. Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches est désigné pour assurer la suppléance de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg du 20 août au 31 août 2018 inclus.  
 M. Fabrice ROSAY, secrétaire général est désigné pour assurer la suppléance de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg du 3 septembre au 7 septembre 2018 inclus.  
 Article 2 : Toutes dispositions contraires sont abrogées.  
 Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets suppléants désignés et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.  
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ

---

**II – DIVERS**


---

**C - SERVICES DECONCENTRÉS DE L'ÉTAT****Au niveau départemental**
**Arrêté n° 18-65 du 16 août 2018 portant nomination du directeur départemental, par intérim, de la direction départementale de la cohésion sociale de la Manche**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;  
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;  
 VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment ses articles 1 et 4 ;  
 VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;  
 VU l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2010 relatif à l'organisation de la direction départementale de la cohésion sociale de la Manche ;  
 VU l'arrêté du 6 septembre 2013 portant nomination de M. Richard LE BESNERAIS en qualité de directeur départemental adjoint de la cohésion sociale de la Manche ;  
 VU l'arrêté interministériel du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation du 16 mai 2018 réintégrant M. POISSON dans son corps d'origine et l'affectant au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAER), en qualité de membre à compter du 26 août 2018 ;  
 SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,  
 Article 1 : M. Richard LE BESNERAIS, directeur départemental adjoint de la direction départementale de la Manche, est chargé d'exercer, par intérim, les fonctions de directeur départemental de la cohésion sociale de la Manche, à compter du 26 août 2018.  
 Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental, par intérim, de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.  
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ